

BREVET D'INVENTION.

Gr. 15. — Cl. 1.

N° 708.910

Briquet.

M. FRANZ BALEK résidant en Autriche.

Demandé le 6 janvier 1931, à 15^h 58^m, à Paris.

Délivré le 5 mai 1931. — Publié le 30 juillet 1931.

(Demande de brevet déposée en Autriche le 15 décembre 1930. — Déclaration du déposant.)

La présente invention se réfère à un briquet à allumage automatique, dans lequel le mouvement de détente de la roue de friction provoquant l'étincelle et l'ouverture et
5 fermeture du couvercle s'effectue au moyen de la cloison frontale du boîtier formant levier oscillant à commande par ressort.

La présente construction se différencie, de celle d'autres briquets connus, par sa grande
10 simplicité, et par conséquent son prix de revient très bas, tout en offrant un fonctionnement des plus précis.

Ce résultat est obtenu par le fait du mouvement solidaire de l'entraîneur avec le capuchon tournant sur lequel il est placé, ce
15 capuchon étant lui-même solidaire du levier basculant, de sorte que le mouvement de ce dernier doit entraîner dans tous les cas la roue de friction, qui, en raison du mouvement de rotation rapide du capuchon,
20 reçoit une vitesse de rotation extrêmement élevée.

La pierre est présentée par un tube courbé, amené extérieurement le long de la paroi
25 intérieure de la chambre ou réservoir d'essence. De cette façon, le petit tube à pierre n'est pas conduit à travers le réservoir d'essence même, empêchant ainsi, en cas de fuites, la pénétration d'essence dans
30 le petit tube et par conséquent sur la pierre, ce qui la rendrait inutilisable.

La cloison supérieure de la chambre ou réservoir d'essence qui porte le petit tube à mèche est disposée sous un angle aussi
aigu que possible par rapport à l'axe longi- 35 tudinal du briquet, afin que la flamme n'atteigne pas, en brûlant, la roue de friction, assurant ainsi sa protection contre la flamme.

Le tube à mèche peut aussi être placé 40 plus près de la roue de friction, assurant ainsi le fonctionnement précis de l'appareil, prolongeant la durée de la pierre et diminuant la dispersion de la flamme.

Le dessin ci-joint, indique, à titre d'exem- 45 ple, une forme d'exécution de l'invention.

La figure 1 représente le briquet en coupe parallèlement à la paroi plus large, et en position de repos.

La figure 2 est une coupe comme dans 50 la figure 1, mais le briquet étant en fonctionnement.

Les figures 3 et 4 sont des vues exté- 55 rieures du briquet, correspondant aux figures 1 et 2.

Solidairement avec le réservoir d'essence 1 est fixé un support 2, sur lequel sont disposés la roue de friction 3, l'entraîneur 4 de cette dernière et l'axe 6 portant le capuchon 5. Le bord supérieur de l'entraîneur 60 épouse la forme courbée de ce capuchon dans lequel il est fixé, de sorte que son

mouvement est solidaire de celui du capuchon.

Le capuchon possède extérieurement des pivots 7 pouvant se déplacer dans des fentes 5 circulaires 8 du couvercle basculant 11 tournant sur l'axe 9.

Grâce à l'action du ressort 10, le couvercle 11 et le capuchon 5 seront maintenus dans la position de repos représentée sur les figures 1 et 3. Lorsqu'une pression exercée sur le couvercle basculant le fait déplacer contre le réservoir d'essence, le capuchon se déplacera dans les fentes 8 vers la droite, avec les pivots 7, entraînant en 15 même temps l'entraîneur et par conséquent la roue de friction qui en raison du mouvement rapide arrachera des étincelles à la pierre.

La surface 13 du boîtier portant le tube 20 à mèche 12 reçoit une inclinaison aussi grande que possible, afin que la flamme soit écartée de la roue et puisse brûler librement sans toucher celle-ci. Le tube à pierre 14 est courbé et est amené le long de la cloison intérieure du réservoir d'essence 15; 25 ce tube est fermé de façon connue quelconque.

Le briquet faisant l'objet de la description ci-dessus se distingue par une construc-

tion extrêmement simple, ce qui permet au 30 novice de le démonter et remonter avec facilité.

RÉSUMÉ :

1° Un briquet, dans lequel la roue de friction est actionnée au moyen d'un levier 35 basculant monté sur le boîtier, à articulation, tournant sur un axe, caractérisé par un capuchon monté sur l'axe de rotation de la roue de friction, ce capuchon actionnant un entraîneur de la roue de friction disposé 40 sur le même axe de rotation et est guidé avec des pivots dans des fentes correspondantes du couvercle basculant et dont les mouvements sont solidaires.

2° Un briquet suivant 1°, dans lequel : 45

a. Le tube à mèche est porté par une surface dont l'inclinaison par rapport à l'axe longitudinal du briquet est aussi grande que possible;

b. Le tube à pierre est disposé extérieu- 50 rement du réservoir d'essence, et de préférence le long de la paroi intérieure de celui-ci.

F. BALEK.

Par procuration :

Cabinet J. BONNET-THIRION.

Fig. 1

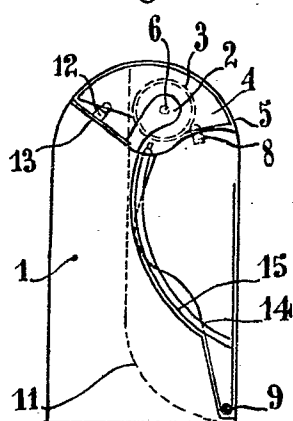


Fig. 3

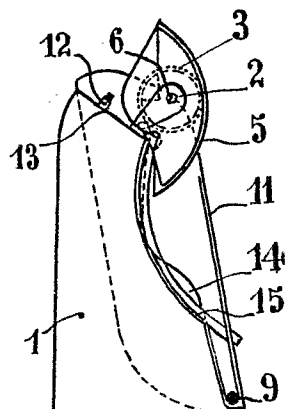


Fig. 2

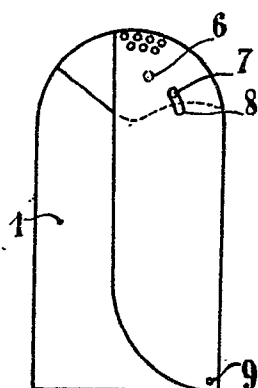


Fig. 4

